



CLUB DES CONSEILS SYNDICAUX RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2014

1) Présentation de l'association

Le Club des conseils syndicaux est une association Loi 1901 créée en 2010. Cette association a pour objet de fédérer les conseils syndicaux de copropriétés afin de constituer une instance représentative pour permettre de partager leurs expériences et devenir un interlocuteur des pouvoirs publics.

Le club est un lieu d'échanges spécifique pour les copropriétés sur les méthodes, les outils mis en œuvre par les conseils syndicaux, les actions qu'ils portent dans le but de favoriser la gestion des copropriétés.

Le club a également pour but de former les conseils syndicaux à l'exercice de leur rôle au sein de la copropriété. L'objectif étant de surcroît de favoriser le tandem syndic-conseil syndical, de lui permettre de travailler au mieux, en bonne cohérence et concertation.

Il a vocation à accueillir des organismes et structures diverses dont les activités présentent un intérêt pour les copropriétés. A ce jour, le Club a bénéficié des interventions du CAUE, de l'ADIL 31, de l'Espace Info Energie-SOLAGRO, de l'Ademe, de l'ARPE, de l'association Reflets, de la régie de quartier Desbals-Services, de l'association La Glanerie et de l'Office de la Tranquillité.

Ces échanges partenariaux permettent de faire connaître l'Association à d'autres conseillers syndicaux et ainsi d'attirer de nouveaux membres.

Le Club pourra aussi être le socle de projets communs.

L'association n'a pas d'activité économique.

Le siège social de l'association est situé au Centre culturel Soupetard, 63 chemin de Hérédia, 31500 Toulouse. L'association y dispose d'une boîte-aux-lettres lui permettant de recevoir son courrier.

L'association a également une adresse mail : clubdesconseilssyndicaux@gmail.com

Le Club n'a pas de local à disposition. Les archives et les documents courants qui lui sont relatifs sont détenus par la secrétaire, Mme Gisèle Camus et le trésorier, M. Marc Cros.

Les réunions et autres rencontres se tiennent dans les copropriétés adhérentes ou dans des salles mises à disposition par la Ville de Toulouse ou par Toulouse Métropole.

Depuis mai 2013, le Club adhère à la Maison des Associations. Désormais, dans la mesure des disponibilités, les réunions auront lieu dans cette structure.

Au cours de la période 2013-2014, l'association a accueilli 8 nouvelles copropriétés. Au 31 mars 2014, le Club des conseils syndicaux compte 51 conseillers syndicaux représentant 24 copropriétés.

TABLEAU DES COPROPRIETES ADHERENTES :

Copropriétés	Quartier	Nb de conseillers syndicaux
Menuisière I et Ibis	Jolimont/Soupetard	3
Chaubet/Plana	Soupetard	3
Belle Paule	Côte Pavée	2
19-21 chemin d'Audibert	3 Cocus	2
Amouroux II	Amouroux	3
89bis-91 Allées Charles de Fitte	Saint-Cyprien	1
Chantilly	Bagatelle	1
Audibert	Izards	2
Les Maraîchers	Lalande	2
Fontaines-Brossolettes	Pont des Demoiselles/côte Pavée	4
Saint-Cyprien/Rive Gauche	Saint-Cyprien	1
Le Floréal	Saouzelong	4
Le Cristal	Arènes	1
Le Grand Angle	Chapitre	3
Amouroux I	Amouroux	4
Boulevard Montplaisir	Le Busca	1
Le Lac	Reynerie	2
Le Clos Renan	Minimes	1
Ancely	Purpan	4
Nîmes Bonnat	Saouzelong	3
Le Parc	Lafourquette	1
Les Terrasses de la Roseraie	Argoulets	1
162-164 chemin de Lestang	Mirail	1
Les Lauriers	Empalot	1

2) Comptabilité-ressources

L'exercice comptable court du 1^{er} juin au 31 mai.

La cotisation 2013-2014 reste de 20€ par conseil syndical.

Les cotisations versées par les 24 copropriétés adhérentes ont représenté 480€.

Le Club des conseils syndicaux est soutenu financièrement par Toulouse Métropole.

La subvention pour 2013 était de 1000€.

L'ensemble de ces ressources permettent au Club de vivre administrativement parlant et de développer ses activités.

3) Présentation des actions mises en œuvre sur la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014

Les visites thématiques et juridiques:

Le 25/11/2013 : FORMATION JURIDIQUE /TECHNIQUE

Thème : « LA DEMARCHE GLOBALE DE REHABILITATION »

Assurée par : l'ADIL 31 ET L'Espace Info Energie-Solagro-Toulouse Métropole (EIE)

Nombre de participants : 27

Nombre de copropriétés représentées : 14

Le 19/12/13 : FORMATION JURIDIQUE

Thème : « LES MISSIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL »

Assurée par l'ADIL 31

Nombre de participants : 12

Nombre de copropriétés représentées : 8

Le 20/02/2014 : FORMATION JURIDIQUE /TECHNIQUE

Thème : « L'AUDIT ENERGETIQUE »

Assurée par : L'EIE-Solagro-TM et l'ADIL 31

Nombre de participants : 22

Nombre de copropriétés représentées : 9

Le 13/03/2014 : FORMATION JURIDIQUE

Thème : « PRESENTATION DU PROJET DE LOI ALUR-COPORPRIETE »

Intervenant : ADIL 31

Nombre de participants : 15

Nombre de copropriétés représentées : 11

Le 15/04/014 : Visite de la Résidence Le cristal

Suite aux travaux d'aménagement réalisés par l'OPAH

Le 27/05/2014 : FORMATION JURIDIQUE

Thème : Règlement de Copropriété et Gestion des impayés.

Formation assurée par Maître Olivie Latour.

Organisation d'une réunion-débat ouverte au grand public :

La réunion-débat a eu lieu le 30/01/2014 à la Maison des Association (salle des fêtes).

Thème : Financement des travaux d'économies d'énergie en copropriété

Tout le monde reconnaît l'intérêt et l'efficacité des travaux d'économie d'énergie. Leur financement reste une difficulté majeure et beaucoup de copropriétés ont peur de franchir le pas. Cette soirée-débat a été l'occasion de présenter les diverses aides et subventions possibles telles que l'éco-chèque, la TVA à 5.5%, le dispositif PIG de Toulouse Métropole, les certificats d'économie d'énergie... mais aussi l'éco-prêt à taux zéro.

Nombre de participants : 36

13 copropriétés adhérentes

6 copropriétés non adhérentes présentes. A ce jour (11 avril 2014), 2 copropriétés ont adhéré et 2 autres copropriétés sont en passe d'adhérer.

5 intervenants : EIE-SOLAGRO-TM, DREAL Midi-Pyrénées, Urbanis, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Copropriété Le Cristal

1 représentant de l'ADIL et 1 représentant de Toulouse Métropole

Assemblée générale annuelle du 24 Juin 2014

Lieu : Maison des Associations